

Formation de Référent handicap des agents de la FPH

Contexte

Les établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux doivent atteindre le taux d'emploi légal d'au moins 6% de travailleurs handicapés et mettre en place des plans d'actions afin de favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. En parallèle, ils rencontrent de plus en plus de difficultés à accompagner les personnels en restriction d'aptitude ou en inaptitude par un aménagement des conditions de travail et/ou un reclassement. Ces deux dimensions se rejoignent dans la « politique handicap » ou « politique de maintien dans l'emploi » de l'établissement ; il revient au référent handicap de l'animer.

Objectifs

- Connaître les enjeux et le contexte réglementaire du handicap, de l'invalidité et des situations de restriction d'aptitude ou d'inaptitude
- Mettre en place la politique du handicap de son établissement et contribuer à son animation,
- Accompagner les personnels en situation de handicap ou confrontés à une problématique d'inaptitude physique.

Renseignements complémentaires

Contact : Geneviève PONS (g.pons@anfh.fr) - Manon JOUVE (m.jouve@anfh.fr)

Programme

JOUR 1 : ENJEUX INSTITUTIONNELS ET CADRE REGLEMENTAIRE Les représentations sociales du handicap et leurs conséquences en matière de peurs, de projections, de préjugés Enjeux du handicap dans la Fonction Publique Hospitalière Contexte et cadre réglementaire Les clés permettant d'appréhender une situation de handicap au travail : notion fondamentale de « situation de handicap » inscrite dans la loi Connaissance du cadre légal et des spécificités de la fonction publique

JOUR 2 : MISSIONS ET ROLE DU REFERENT HANDICAP Les différentes typologies de handicap Compétences acquises et des bonnes pratiques développées dans l'exercice des fonctions de référent handicap. Les aides financières et humaines mobilisables Les acteurs mobilisables autour du handicap et leurs rôles Le rôle d'accompagnement : Anticiper et faire face aux inaptitudes Travail d'intersession : élaboration d'un diagnostic de situation

JOUR 3 : POLITIQUE HANDICAP ET PLAN D'ACTIONS Présentation du travail d'intersession : chaque participant

présente son diagnostic et son plan d'actions Les étapes nécessaires pour structurer et formaliser une politique handicap : diagnostic, sensibilisation, communication, suivi des actions. Elaboration de son plan d'action personnel

Public

Personnels en charge de l'animation de la politique handicap de l'établissement et de l'accompagnement des personnels en situation de handicap ou d'inaptitude physique

Exercice

2026

Code de formation

ARH06

Nature

AFR

Organisé par

FORMAVENIR PERFORMANCES

Durée

NON CONNUE A CE JOUR

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 2 février au 3 février 2026

ANFH Ramonville St-Agne

Le 16 février 2026

ANFH Ramonville St-Agne

GROUPE 2

Du 12 octobre au 13 octobre 2026

ANFH Montpellier

Le 8 décembre 2026

ANFH Montpellier